












## Balisage et Signalisation

L'AEP et ses baliseurs répondent aux demandes de balisage du Responsable SENTIERS du Comité Départemental 13 de la FFRandomnée et du Grand Site Sainte Victoire.

Les endroits balisés sont la plupart du temps les pourtours d'Aix : Concors-Ste Victoire.

Nos équipes de baliseurs organisent les balisages en fonction de la météo et se rendent sur le terrain, vêtus de vêtements résistants, munis de tout le matériel nécessaire contenu dans « un **camion** » (petite caisse) qui contient :

- La carte du secteur à baliser, qui peut-être un document remis par le GGSV (Grand Site Sainte Victoire) suite au Comité de pilotage, ou une carte IGN, suite à demande du CDRP 13
- un petit pot de peinture du RAL correspondant à la couleur de balisage demandé + 1 pinceau de la largeur de la balise. Les peintures sont dorénavant glycérophtaliques
- un petit pot de peinture noire + un petit pinceau pour le cas où il y aurait des inscriptions à refaire + un petit pot de white spirit.
- une boucharde pour effacer les balises incorrectes
- un sécateur, une petite scie pour élaguer les sentiers à rafraichir
- un ciseau à bois pour effacer les coulures
- des gants de protection, des chiffons, des pochoirs.

	GR	GR de Pays	PR
Bonne direction			
Changement de direction			
Mauvaise direction			

Pour permettre la pratique et le développement de la randonnée pédestre, la FFRandonnée a créé un réseau qui compte aujourd'hui près de 90 000 km de sentiers de Grande Randonnée (GR® et GR® de Pays) auxquels s'ajoutent 90 000 km d'itinéraires de Promenade et Randonnée (PDIPR), soit 180 000 km reconnus et entretenus par près de 8 000 baliseurs bénévoles de la Fédération.



**Le GR®** : itinéraire de grande randonnée, en ligne ou en boucle homologué par la FFRandonnée.  
Il est balisé en blanc et rouge.



**Le GR® de Pays** permet l'itinérance dans un même endroit géographique, il est balisé en jaune et rouge.



**Le PR®** : itinéraire linéaire ou en boucle d'une durée égale ou inférieure à la journée. Il est balisé conformément à la **Charte Officielle du Balisage** et de la Signalisation. Il est identifié par un numéro et un nom.

**En Sainte Victoire**, les couleurs des balisages ont été créées par nos fondateurs. Elles n'expriment pas un niveau de difficulté de parcours comme pour les pistes de ski. Pour connaître les difficultés de parcours, se référer à la carte "Ste Victoire à pied... par les sentiers balisés" de l'AEP.



[Charte du balisage](#)



[Contactez-nous !](#)